



## Dans ce numéro

- À Madagascar : La municipalité de Mahajanga mobilise des partenaires diversifiés autour de projets urbains de salubrité.
- Au Togo : Mécénat technique et financier d'Aquassistance pour pérenniser des services d'eau et d'assainissement ruraux.
- En Éthiopie : Une association angevine élargit son champs d'actions auprès de populations villageoises et urbaines défavorisées.

## Édito

# Permettre l'accès aux services essentiels

L'instabilité et l'insécurité qui règnent dans de nombreuses régions du monde et particulièrement en Afrique mettent à mal les efforts faits par les autorités nationales et locales pour développer des services accessibles à tous. Les maires et les équipes municipales sont particulièrement exposés tant dans les zones de conflits que dans les territoires à proximité qui doivent faire face à des afflux de population déstabilisant les équilibres précaires des services mis en place. Ceci est particulièrement vrai pour l'eau et l'assainissement et des mesures doivent être prises par les gouvernements et les bailleurs de fonds pour soutenir les exploitants locaux des services. La pandémie de la COVID 19 n'a rien arrangé, ces mêmes exploitants ayant été exhortés à fournir gratuitement de l'eau aux populations en difficulté. Le devoir des membres du réseau pS-Eau est de continuer à soutenir les élus locaux et les exploitants des services dans ces zones fragilisées. Ce sont les collectivités locales qui comme le souligne les articles de ce numéro au Togo ou en Éthiopie doivent répondre aux besoins essentiels de populations ayant peu de moyen.

Plus globalement, les demandes d'appui des collectivités du Sud et des gestionnaires de service portent sur l'accès concomitant aux services essentiels eau, assainissement, déchets

et énergie. Le réseau pS-Eau spécialisé sur l'accès à l'eau et l'assainissement s'est toujours préoccupé de l'environnement dans lequel s'insère la mise en place d'un service durable. L'origine des actions est souvent comme à Mahajanga (Madagascar) le souci de veiller à la santé des populations en améliorant leur environnement. Cette amélioration durable, à l'instar de ce que prônent les ODD, ne peut se concevoir en agissant sur un seul secteur. C'est pourquoi la ville de Mulhouse et le Gescod se sont entourés de partenaires pour, depuis une intervention sur l'amélioration ou la création d'un service d'eau potable et d'assainissement, améliorer également la gestion des déchets et l'accès à l'énergie. Cette union des forces au Nord comme au Sud a permis au final d'aider des services primordiaux comme les centres de santé à faire face à la pandémie de la COVID 19 qui nous affecte tous.

Ce sont bien les autorités locales qui sont en première ligne et nous devons les épauler dans leurs mandats de service public. Si les missions de terrain seront certainement plus rares à l'avenir à nous de trouver les moyens pour renforcer sur le long terme les compétences locales et répondre aux attentes des responsables de ces services.

**Pierre-Marie Grondin**  
Directeur du pS-Eau

## Des nouvelles de l'association

Deux nouveaux administrateurs ont rejoint le conseil d'administration du pS-Eau à l'occasion de l'assemblée générale du 24 juin dernier. Madame **Nicole Miquel Belaud**, conseillère communautaire à la métropole de Toulouse, et monsieur **Christophe Léger**, directeur général adjoint de Vergnet Hydro.

**Mamadou Boye Sakho** a intégré le pS-Eau en avril 2021 pour occuper le poste de responsable administratif et financier (RAF). Diplômé en gestion financière et comptable, Mamadou bénéficie d'une expérience professionnelle de 10 ans au sein de l'ONG GRET, avec 5 ans passés sur le terrain en tant que RAF au Sénégal, puis 5 ans au siège en France, comme chargé de gestion.

**Juliette Samman** a rejoint le pS-Eau début Juin et vient renforcer la plateforme libanaise LEVAP en tant que co-coordinatrice au côté de Jasmine El-Kareh. Titulaire d'un master en développement international, Juliette a commencé sa carrière à la Ville de Grenoble où elle animait les partenariats et les actions à l'échelle locale, et a précédemment travaillé au sein d'ONG en Palestine, au Liban et en Iraq.

**Romeziath Madiou**, étudiante en licence professionnelle à l'Université de Nancy Lorraine effectue un stage à l'antenne de Lyon de mai à septembre pour réaliser une étude-diagnostic autour de la mise en place des plateformes pays au Bénin et/ou au Togo ; un état des lieux actualisé de l'action des collectivités et ONG françaises impliqués au Bénin et au Togo.

Merci à eux pour leur engagement au sein de l'équipe et de nos instances.

# Sommaire

- 3 A Madagascar, commune urbaine de Mahajanga  
Construire une politique communale  
de salubrité et d'assainissement
- 7 Au Togo, en zone rurale  
Mobilisation sans faille  
pour Agamahé et Gameglé
- 11 En Éthiopie, en zone rurale  
Une association au service  
des personnes défavorisées
- 14 Les infos pS-Eau

# Construire une politique communale de salubrité et d'assainissement

Depuis 2001, avec le soutien de nombreux partenaires techniques et institutionnels, la commune urbaine de Mahajanga développe une stratégie et des interventions ciblées en matière d'assainissement liquide et gestion des déchets. Rétrospective et perspectives.



Évacuation des eaux usées en période d'inondation

La Commune urbaine de Mahajanga (CUM), située sur la côte Est de l'île à l'embouchure du fleuve Betsiboka sur le canal du Mozambique, est la 3<sup>e</sup> ville de Madagascar et compte 244 000 habitants (données de 2014). La ville est séparée en deux par un vallon naturel appelé « Vallon Metzinger » qui s'étend sur 10 fokontany (quartiers) regroupant plus de 110 000 habitants.

Malgré l'espace saturé, insalubre, et fortement inondable à chaque saison des pluies, et outre la déclaration des zones les plus exposées en terrains inconstructibles, la densification urbaine du Vallon n'a cessé de croître au cours des dernières décennies en raison de la pression démographique, de la proximité immédiate du centre-ville et des faibles valeurs foncières.

L'assainissement pratiqué concerne majoritairement des dispositifs à la parcelle, en général des latrines traditionnelles non

étanches et quelques fosses septiques. Bien que le nombre d'infrastructures de base ait augmenté grâce aux derniers projets de coopération décentralisée, la défécation à l'air libre y est toujours répandue. La situation est dangereuse sur le plan sanitaire. L'incivisme des habitants se traduit par le déversement des boues de vidange et des déchets devant les habitations ou dans les canaux d'irrigation, entraînant une forte contamination de la nappe affleurante.

Les résultats d'études de l'Institut Pasteur de Madagascar démontrent que la qualité de l'eau, quel que soit le type d'alimentation et quel que soit le type de source (JIRAMA, puit, etc.), ne répond pas aux normes de potabilité. Le degré de contamination progresse depuis la source (JIRAMA) jusqu'à l'utilisateur final. Un pic est atteint au niveau des puits, car 91% d'entre eux sont impropres à la consommation. Cette zone a ainsi déjà été le foyer d'épidémies de peste (prolifération

de rats, attirés par les dépôts sauvages de déchets) et de choléra (pollution de l'eau consommée par les habitants).

La Commune Urbaine de Mahajanga tente de protéger les habitants de ces quartiers en assainissant cette zone depuis de nombreuses années. Elle a ainsi lié plusieurs partenariats pour améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement.

## Des premières actions remises en question

En 2001, avec l'appui de la GTZ, un premier réseau d'assainissement à ciel ouvert avec un canal de 3 km a été réalisé, irriguant le Vallon de part en part, collectant l'ensemble des canaux secondaires et permettant l'évacuation des eaux usées, sans traitement préalable, vers un exutoire à l'estuaire de la Betsiboka. En limitant ainsi les périodes



© Gescod

### Curage collectif du canal principal

d'inondation grâce à une évacuation plus rapide des eaux, cet aménagement a ainsi provoqué un afflux important de la population sur les zones nouvellement drainées.

Entre 2001 et 2009, une coopération décentralisée avec le Département du Bas-Rhin a permis d'appuyer la structuration et le renforcement (humain et technique) du service de l'urbanisme de la CUM, d'accompagner la définition et la mise en œuvre d'une opération de sécurisation et d'aménagement du Vallon Metzinger. En matière d'urbanisme, des zones inconstructibles ont été définies et formalisées par arrêté municipal ; plusieurs infrastructures publiques (terrains de football, aires de jeux pour enfants notamment) ont été réalisées afin de limiter les constructions illicites d'habitations ; et afin de sensibiliser la population à l'adoption de bonnes pratiques des opérations de curage des canaux et de nettoyage collectif mensuels ont été mises en œuvre dans certains fokontany. Elles ont cependant montré leurs limites, se révélant souvent peu efficaces (la population continuant d'y déverser déchets solides et liquides) et onéreuses ; et la stratégie d'occupation de l'espace avec des infrastructures publiques n'a pas permis de réellement limiter les nouvelles constructions – le contrôle par la commune n'étant pas accompagné de sanctions.

Face à l'impossibilité de la CUM d'empêcher les constructions nouvelles, la dégradation des infrastructures, un affaissement des berges, une accumulation des déchets, la stagnation des eaux usées et pluviales, l'inondation des latrines lors des hautes eaux, il est apparu que la solution technique d'évacuation plus rapide des eaux prônée en 2001 n'était pas suffisante et l'urbanisation incontrôlée de la zone a abouti à l'aggravation du problème sanitaire.

### Redéfinition de la stratégie d'intervention

Avec ses partenaires, le Conseil départemental du Bas-Rhin et l'Institut régional de coopération et de développement (Ircod devenu Gescod à la suite de la réforme territoriale de 2015), la stratégie d'intervention a été redéfinie, faisant de la santé publique l'enjeu prioritaire, avec pour objectif l'amélioration de la situation sanitaire du Vallon en faisant bénéficier les habitants d'un environnement de plus grande qualité. Le soutien à la CUM a ainsi été axé sur l'entretien du canal avec la mise en place d'une équipe de 14 ouvriers, et des interventions hebdomadaires pour nettoyer le canal principal et les canaux secondaires par tranches : évacuation des boues et des déchets.

Par ailleurs, deux quartiers pilotes ont été identifiés sur lesquels un accent a été mis sur la sensibilisation à l'hygiène et à la santé, le recrutement d'une animatrice santé publique au bureau municipal d'hygiène, et le développement d'un partenariat avec Enda sur la collecte des déchets. Ces quartiers ont fait l'objet de nettoyages mensuels, d'opérations de dératissage, d'un recensement des besoins en eau et assainissement préalable à la construction d'infrastructures sanitaires, et de l'élaboration d'un plan d'urbanisme détaillé à l'échelle de ces quartiers : aménagement, implication des chefs fokontany pour le respect des zones non constructibles, voirie, espaces publics, etc.

Entre 2008 et 2012, le projet « Appui à la propreté urbaine de la Ville de Mahajanga » en partenariat avec la Ville de Mulhouse a permis de renforcer les compétences de la CUM pour la collecte des déchets. En 2010, un plan stratégique d'assainissement communal a été défini, déterminant un zonage de cinq secteurs urbains, le plus peuplé et le plus sensible étant le secteur du Vallon et ses abords.

### Structuration des services d'assainissement et mise en place de la chaîne de gestion des boues de vidanges

De 2013 à 2017, avec l'appui financier de l'Union européenne et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM), la CUM à travers sa coopération décentralisée avec le Département du Bas-Rhin et la Ville de Mulhouse a pu mettre en œuvre le projet « assainissement à Mahajanga » (ASSMA) permettant le renforcement des équipements sanitaires et la structuration des services d'assainissement. Ce projet a jeté les bases d'un système pérenne de chaîne de l'assainissement avec notamment la mise en place d'une station de traitement des boues de vidange de 5m<sup>3</sup>/jour et d'un opérateur délégataire des services de vidange et de traitement. L'accès aux équipements sanitaires de base a également été renforcé au travers de la réalisation de

400 latrines familiales, la réalisation/réhabilitation de 26 blocs sanitaires publics gérés par des associations ainsi que la formation de 366 maçons locaux à la construction de latrines étanches et vidangeables.

La gestion des déchets solides est restée néanmoins faible sur cette période. En effet, un manque de moyens matériels et financiers a limité l'efficacité des services municipaux dans la collecte des déchets par la commune vers la décharge.

## Montée en puissance des actions par la complémentarité des partenariats

De 2017 à 2021, forte de la réussite du précédent programme d'investissement, la CUM, avec le soutien de ses partenaires Gescod et l'ONG Enda Madagascar, a souhaité renforcer les acquis des actions déjà menées et les approfondir via le projet «Extension de la filière Assainissement de Mahajanga» ou ASSMA II. L'association Internationale des maires francophones (AIMF), le syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) ont ainsi soutenu la CUM en portant et cofinanciant l'action.

Ce projet vise à accélérer le taux de couverture en dispositifs pour les ménages, latrines et toilettes publiques, renforcer et étendre le service de gestion des boues de vidange (augmenter la desserte, valoriser les boues), améliorer la connaissance de la problématique sanitaire du Vallon Metzinger afin de proposer des scénarios d'intervention, et enfin renforcer la maîtrise d'ouvrage communale dans l'orientation, de contrôle et stimulation du secteur.

Ainsi 300 nouvelles latrines familiales à fosses étanches ont été construites, 173 tâcherons ont été formés à la construction de ce type de latrines et à la formalisation de leur activité. Ils se sont regroupés en 18 petites entreprises. 16 blocs sanitaires publics ont été mis en



© Gescod

### Les nouvelles bennes de collecte des ordures

place, en milieu urbain et en bord de mer, dont 2 au sein de bâtiments municipaux – Hôtel de ville et voirie. Les autres blocs sont gérés par délégation de la commune dans le cadre de partenariats publics-privés avec des associations formées à cet effet. La fréquentation est de 1 500 personnes minimum par jour pour l'ensemble des blocs sanitaires (en moyenne 60 pers./jour/bloc).

Le projet est aussi orienté vers l'introduction de technologies et d'outils qui se développent dans d'autres pays, mais n'existent pas encore à Mahajanga. Une application mobile a ainsi été conçue pour le suivi en ligne des activités de vidange, permettant notamment de collecter les informations clés sur chaque vidange effectuée (adresse, volume, paiement, type de dispositif, degré de facilité...), la localisation et le temps passé, et de les traiter pour en faire ressortir les indicateurs de performance, tant pour l'opérateur (rentabilité) que pour la collectivité (service public rendu).

D'ici à la fin du projet, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- La mise en place de blocs sanitaires innovants avec biodigester ou encore en réutilisant des conteneurs usagés.
- La construction de 120 latrines familiales supplémentaires.

- L'exploitation des espaces publicitaires au niveau des blocs sanitaires afin de promouvoir l'hygiène,
- L'élaboration d'une convention unique de délégation de gestion pour toutes les infrastructures eau et assainissement du territoire de Mahajanga : kiosques à eau et blocs sanitaires.
- La réalisation d'études détaillées de l'évacuation des eaux pluviales et domestiques du Vallon Metzinger, en vue d'un réaménagement de la zone.

En parallèle de 2017 à 2020, un projet de gestion des déchets solides financé par l'agence française de développement (AFD) via le dispositif «Facilité d'intervention des collectivités territoriales françaises» (FICOL) et conduit par la Ville de Mulhouse et le service dédié de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) avec l'appui de Gescod. Il a permis d'améliorer la gestion des ordures ménagères, notamment grâce au soutien matériel apporté aux pré-collecteurs, à la réhabilitation de certaines voies d'accès et à la maintenance des camions municipaux. La CUM dispose ainsi de 64 bennes à ordures réparties dans la ville, 3 nouveaux camions lève-bennes qui, associés à une structuration efficace des services de la ville, ont permis un triplement des volumes d'ordures enlevés sur Mahajanga.

Un centre de tri et d'enfouissement (CTE) a par ailleurs été mis en place, dont les procédés permettent en théorie la valorisation de 80% des déchets ménagers. En pratique, ce taux n'est pas atteint et certains points d'équilibre dans la chaîne de gestion restent à trouver. L'opérateur qui exploitait le CTE n'a pas vu, faute de performances suffisantes, sa délégation de service se renouveler et la Commune a décidé d'exploiter ce centre en régie directe, ce qui représente un défi pour les années à venir, en termes techniques et en termes de financement. Le circuit d'enlèvement des ordures peut encore être optimisé et des solutions viables de financement de la filière restent à mettre en œuvre.

Parachevant la montée en puissance du service rendu par la commune à la population – concrétisée par la création d'une direction unique, la Direction du bien-être et de l'assainissement urbain –, un nouveau code d'hygiène et d'assainissement de la commune a été rédigé. Ce dernier pose un cadre légal actualisé et adapté à la situation locale en matière de réglementation de la salubrité publique de manière générale :

- Hygiène et salubrité : hygiène des espaces domestiques et publics, denrées alimentaires (en particulier les conditions de vente), élevage et activités agricoles (en particulier leurs répercussions en matière de pollution), eau (en particulier les déversements qui y sont faits)
- Assainissement urbain : eaux usées (en

particulier l'assainissement individuel et les rejets), déchets ménagers et assimilés (en particulier le tri à la source et les rejets), boues de vidange.

La communication et la sensibilisation aux bonnes pratiques et à l'existence de cette réglementation ont été lancées, avant la mise en place progressive des sanctions applicables.

Par ailleurs, le syndicat d'électricité et de gaz du Rhin s'est engagé en 2020 à appuyer la CUM à travers un dispositif « 1% Energie » dans le cadre d'une expérience pilote d'amélioration de la fourniture d'électricité de centres de santé de base, en partenariat avec Électriciens Sans Frontières. L'appui consiste à pallier les coupures de courant générées par les délestages sur le réseau, en vue d'une meilleure conservation des vaccins. Cette action vient renforcer le lien entre assainissement et santé, d'autant plus qu'il s'articule avec un appui de l'AERM pour la remise à niveau de l'accès à l'eau potable dans ces centres de santé (1% Eau & Assainissement).

Enfin, le syndicat des eaux d'Ile-de-France a apporté son soutien via le 1% Eau & Assainissement, en partenariat avec la CUM et sous la coordination de Gescod, pour la construction d'une borne-fontaine dans un quartier excentré de la ville privé d'accès aisé aux points d'eau potable collectifs.

## Résultats et perspectives

À travers ses partenariats de coopération décentralisée, la CUM a renforcé ses compétences de gestion, planification et conduite de projet se traduisant par la structuration et l'équipement des services, la réorganisation des ressources humaines, l'équipement informatique et la création de logiciels spécifiques. Actuellement, la gestion de ces différents services est assurée soit en régie (collecte et traitement de déchets) soit par délégation (blocs sanitaires publics, vidange et traitement des boues). De manière transversale, ces projets ont permis d'améliorer la salubrité publique de la ville de Mahajanga mais également d'améliorer la santé des enfants comme en attestent les conclusions d'études socio-sanitaires menées en partenariat avec l'Institut Pasteur de Madagascar et l'Institut de recherche pour le développement en 2013-2017, auprès des bénéficiaires de latrines familiales. Une nouvelle étude de ce type est prévue d'ici fin 2021 afin d'affiner les conclusions et voir leur éventuelle évolution à court terme.

Les Villes de Mulhouse et de Mahajanga souhaitent à présent s'inscrire dans un programme dont l'objectif serait de favoriser l'accès à la santé et à un environnement urbain assaini en consolidant les politiques d'assainissement de la ville et en soutenant spécifiquement les structures publiques de soins (CSB et CHU), à travers une coopération territoriale portée par les collectivités, en associant les hôpitaux de Strasbourg. L'objectif est de poursuivre les politiques d'assainissement et améliorer l'efficacité du système de soins et des services de protection civile.

## CONTACTS

À Mahajanga :

Emilson Ravelomanantsoa  
[ravelomanantsoaemilson@yahoo.fr](mailto:ravelomanantsoaemilson@yahoo.fr)

Michaël Rakotondrasolo  
[michael.rakoto@gescod.org](mailto:michael.rakoto@gescod.org)

En France :

Martine Moser  
[martine.moser@mulhouse-alsace.fr](mailto:martine.moser@mulhouse-alsace.fr)  
 Albin Lazare – [a.lazare@aimf.asso.fr](mailto:a.lazare@aimf.asso.fr)

Bruno Cambier  
[bruno.cambier@gescod.org](mailto:bruno.cambier@gescod.org)

Années	Projets	Partenaires
2001–2007	Appui à l'urbanisme à Mahajanga – Aménagement des quartiers du Vallon	CD67 – MAE – Gescod – Cefode – MAE – SRID
2010–2012	Ville et Santé : aménagement de deux quartiers pilotes du Vallon Metzinger et amélioration de la situation sanitaire	CD67 – MAE – Gescod
2010–2012	Appui à la propreté urbaine de la ville de Mahajanga (déchets solides)	Ville de Mulhouse/m2A – MAE
2013–2017	« Accès à une filière d'assainissement durable et promotion de l'hygiène auprès des habitants des quartiers populaires du Vallon Metzinger et ses abords à Mahajanga pour lutter contre les maladies et épidémies (peste et choléra) » Assainissement à Mahajanga (ASSMA)	Région Alsace – CD67 – Ville de Mulhouse /m2A – UE – MAE – Gescod – Enda Madagascar – Toilettés du Monde – Institut Pasteur de Madagascar – IRD – Université de Mahajanga, LARED – ENGEES
2017–2021	« Extension de la filière Assainissement de Mahajanga à travers sa structuration, l'innovation et le développement des compétences locales » ASSMA II	SIAAP – MAE – Gescod – AESN – AIMF – Enda Madagascar – Madacompost
2017–2020	Gestion des déchets solides à Mahajanga	Ville de Mulhouse /m2A – AFD – Gescod – Enda Madagascar – Madacompost

# Mobilisation sans faille pour Agamahé et Gamegblé

Aquassistance mène des projets d'aide au développement et d'aide d'urgence depuis 1994. L'association met à disposition des populations les plus vulnérables son expertise dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et du traitement des déchets, comme au Togo avec l'ONG WOA.

Dans les villages autour de Tsévié à 1h de Lomé au Togo, les conditions d'alimentation en eau des villages d'Agamahé et Gamegblé à partir de forages, puits privés, marigots ou récupération des eaux pluviales étaient particulièrement difficiles et contribuaient à la précarité des populations de la zone, particulièrement dans le domaine de la santé. C'est dans ce contexte que le projet d'amélioration de l'alimentation en eau potable d'Agamahé et Gamegblé, co-porté par Aquassistance et Women of Africa (WOA) a vu le jour en 2012.

WOA est une organisation de solidarité internationale créée en 2002, qui travaille en partenariat avec les populations pour leur apporter des outils d'aide à l'autonomie et leur permettre de participer au développement durable de leurs territoires. WOA et son antenne locale au Togo, WOAT, travaillent depuis 2006 avec les populations du village d'Agamahé et des villages voisins dans le but de favoriser leur autonomie et de mettre en place des programmes de développement dans les domaines de l'éducation, la formation, l'agriculture, le microcrédit et la santé. Dans un premier temps, la demande faite par WOA portait sur la construction d'un puits pour l'alimentation en eau du centre de santé d'Agamahé.

Suite à sa mission d'évaluation en 2012, Aquassistance a proposé à WOA d'élargir cet objectif à l'alimentation en eau de la population d'Agamahé et du village voisin de Gamegblé soit au total 1 500 habitants.



© Aquassistance

### Borne fontaine à robinet et potence

Après ce premier diagnostic, des études complémentaires ont permis d'établir la faisabilité technique d'un programme d'alimentation en eau potable pour les différents villages et d'estimer les premiers coûts correspondants.

Des financements de l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN), du département des Yvelines, de WOA et d'Aquassistance, ont permis le démarrage du projet en janvier 2016, avec la consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux et l'accompagnement social. À noter que pour l'obtention de ces financements, le programme a été regroupé avec un autre projet d'alimentation en eau de deux autres villages togolais : Agbatitoé et Djaga, situés à une vingtaine de kilomètres. Au total, en 7 ans, 9 missions ont été réalisées pour suivre les différentes étapes clés des projets.

### Réalisation des ouvrages d'alimentation en eau

Le projet technique consistait à la création de 2 mini-réseaux sur les 2 sites : équipement des 2 forages existants d'une pompe à énergie solaire, construction de 2 réservoirs surélevés (de 10 m<sup>3</sup> chacun), construction de 2 mini-réseaux en PEHD d'une longueur totale de 1 700 ml et construction de 7 bornes-fontaines et 1 branchement public pour le centre de santé au total sur les 2 sites.

Cette solution technique avait été retenue suite aux résultats des études complémentaires menées en 2015. En effet, des essais de pompage ont été réalisés sur les forages existants pour vérifier leur capacité de production



Latrine de l'école d'Agamahé

et la qualité des eaux afin d'identifier si ces ressources pouvaient être équipées ou non de pompe solaire.

Après une consultation d'entreprises lancée à l'été 2016, c'est Agire Sarl, entreprise béninoise qui possède une antenne au Togo, qui a été retenue pour réaliser les travaux, et le bureau d'études togolais CIP-Afrique pour le contrôle des travaux.

Les travaux ont été réceptionnés en mars 2017 sur l'ensemble des villages après 7 mois de chantier. Il est à noter que le creusement des tranchées a été réalisé en grande partie par la population bénéficiaire. Elle a été encadrée par Agire qui pour le village de Gameglé au sol très rocailleux a mis des marteaux piqueurs à disposition.

Lors de la mission de suivi de novembre 2017, il avait été constaté un dysfonctionnement sur le forage de Gameglé. En effet, le remplissage du réservoir était lent et la pompe semblait fonctionner de manière irrégulière. Après quelques contrôles sur le forage, il a été constaté que le débit du forage n'était pas suffisant pour alimenter le réservoir correctement et que la pompe installée n'était pas/plus adaptée.

Un complément de travaux a donc été demandé à l'entreprise Agire pour équiper le second forage au centre du village, avec un pompage solaire, et remettre une pompe

plus adaptée sur le premier forage, celui excentré du village. Ces travaux ont été effectués entre octobre et décembre 2018.

La réception définitive a eu lieu en janvier 2019 par l'équipe d'Aquassistance. À date, tous les ouvrages d'eau fonctionnent correctement.

La condition indispensable au succès et à la pérennité du service de l'eau repose sur la mise en place d'un comité de gestion de l'eau, responsable des installations, et garant de l'équité des usagers de l'eau à travers un prix de l'eau juste. Ce comité doit également être le porteur des bonnes pratiques en termes d'usage de l'eau et d'hygiène, afin de permettre la réduction des maladies liées à l'eau.

Cela passe par les objectifs suivants :

- Responsabiliser les villageois sur la maintenance et la bonne gestion des systèmes,
- Mettre en place la bonne gouvernance de l'eau afin d'assurer les conditions de financement du renouvellement et de la gestion future de ces ouvrages.

Les comités de gestion des deux villages ont été créés et leurs statuts ont été déposés en préfecture. Des comptes en banque ont été ouverts pour y déposer l'argent collecté. Ce travail d'accompagnement et de formation a été réalisé par WOAT qui connaît parfaitement le milieu. L'ONG a été appuyée par la Croix rouge togolaise.

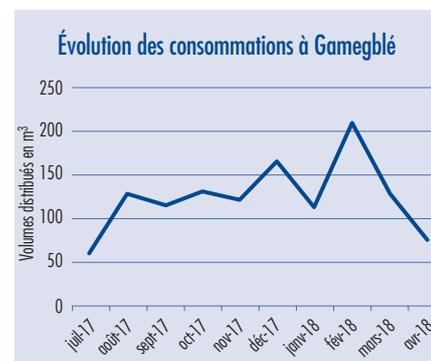
Les comités de gestion gèrent actuellement le service et collectent les informations techniques et financières du service tous les mois.

Au niveau de l'organisation du service de l'eau, il avait été décidé initialement de fonctionner avec un système de cartes prépayées (une carte de 100 FCFA pour 12 bassines), achetées auprès de la trésorière du comité, et tamponnées par le/la fontainière en fonction des bassines remplies effectivement.

Après plusieurs mois d'essai, les 2 comités ont préféré partir sur un paiement direct à la borne-fontaine. En effet, beaucoup d'utilisateurs oubliant leur carte et payaient directement le/la fontainier(e). Les bornes-fontaines sont gérées par des fontainiers/fontainières, qui assurent leurs services à des horaires spécifiques.

Le prix de l'eau appliqué est le suivant : 3 bassines de 43 L pour 25 FCFA, soit 196 FCFA/m<sup>3</sup>. Ce tarif correspond au tarif de la tranche sociale (190 FCFA/m<sup>3</sup> pour une consommation inférieure à 10 m<sup>3</sup>/mois) appliqué par la Togolaise des eaux (TDE).

On peut constater que les consommations augmentent de manière importante pendant la saison sèche entre novembre et mars. En avril 2021, 201 m<sup>3</sup> ont été distribués dans le mois contre 162 m<sup>3</sup> trois ans plus tôt à la même époque de l'année soit désormais environ 6,7 m<sup>3</sup>/jour et près de 4,5 l par personne/jour. L'enjeu est de pouvoir réussir à maintenir un niveau élevé pendant la saison des pluies. Cela passera par la sensibilisation des habitants par les membres des comités de gestion.



Des échanges ont été instaurés entre les comités voisins, pour discuter des bonnes pratiques et résolutions de problèmes de chacun.

## Amélioration des conditions d'hygiène et de l'utilisation de l'eau et réalisation de latrines familiales par la population

Le programme consistait également à mettre en œuvre un accompagnement technique et social pour la généralisation d'une solution en matière d'assainissement (conception et mise en œuvre de pilotes).

Comme le gouvernement togolais s'était engagé avec l'appui du Fonds mondial pour l'assainissement à un Togo « sans défécation à l'air libre » (Togo SANDAL), Aquassistance a opté, en lien avec la Croix Rouge Togolaise (CRT) pour mettre en œuvre l'approche « assainissement total piloté par les communautés » (ATPC).

Les objectifs spécifiques de la mission étaient les suivants :

- Sensibiliser les populations et promouvoir des actions sur l'hygiène, l'assainissement et la bonne gestion de l'eau,
- Former les comités sur l'hygiène, l'assainissement et la gestion de l'eau,
- Favoriser la collecte des ordures ménagères et publiques
- Accompagner la population pour la construction de latrines familiales.

Début 2019, plus d'une centaine de latrines traditionnelles ont ainsi été réalisées sous le contrôle de WOA Togo et de la CRT.

## Construction de latrines scolaires

En accord avec les bailleurs, le reliquat financier a par ailleurs été utilisé pour construire des latrines pour les établissements scolaires des villages n'en disposant pas, afin d'atteindre les standards de l'UNICEF (1 latrine pour 50 filles, 1 latrines pour 70 garçons).

Établissement	Nombre de latrines Filles	Nombre de latrines Garçons	Latrines déjà existantes
École de Gameglé	100 filles → 2 latrines nécessaires	104 garçons → 2 latrines nécessaires	Aucune
École d'Agamahé	91 filles → 2 latrines nécessaires	91 garçons → 2 latrines nécessaires	Aucune

Ainsi, des latrines et des lave-mains ont été construits pour les écoles d'Agamahé et Gameglé, entre juin et octobre 2019 par des maçons recrutés et suivis par WOAT.

Un audit technique, organisationnel, financier et sanitaire a été réalisé par l'ONG togolaise FIADI. 91% des ménages enquêtés sur les 2 villages sont satisfait pour l'accès à l'eau et soulignent :

- Baisse du temps de corvée (70% des ménages enquêtés ont déclaré passer 28 minutes par jour en moyenne pour aller puiser l'eau contre 3h25mn avant la réalisation du projet),
- Les filles vont plus fréquemment à l'école (« Nos filles ne perdent plus le temps sur la route pour chercher de l'eau le matin. Elles n'ont plus besoin de manquer l'école car elles peuvent puiser l'eau aux bornes fontaines dès la fin des cours.
- 100% des ménages enquêtés utilisent l'eau de la borne fontaine au moins pour la boisson.
- Les ménages constatent une diminution du nombre de diarrhées.

Globalement, le service de l'eau fonctionne correctement, les comités de gestion déposent les recettes de la vente d'eau à la banque régulièrement et disposent de fonds de maintenance. Par contre, la population souhaiterait être davantage informées sur le fonctionnement du service. L'ONG recommande de poursuivre la dynamisation des comités de gestion. Il est à noter que le projet a permis la création des emplois de fontainiers / fontainières.

Une meilleure qualité de l'eau, des pratiques d'hygiène adaptées et un meilleur assainissement ont permis de réduire les maladies. « L'eau a changé beaucoup de choses. Avant il y'avait des diarrhées pratiquement tous les jours. Avant il y'avait beaucoup de Vers de Guinée et tout ça parce que les gens prenaient l'eau des rivières mais maintenant ça a beaucoup changé les choses. » dit l'infirmière du centre de santé d'Agamahé. En revanche, au niveau de l'assainissement, les résultats sont plus mitigés : aujourd'hui, même si les ménages sont en grande



© Aquassistance

Panneaux solaires



majorité conscients des effets néfastes de la défécation à l'air libre sur la santé, ils continuent de la pratiquer. WOAT et Aquassistance doivent poursuivre des actions de sensibilisation pour y mettre fin.

Des critères de réussite d'un projet de ce type se dégagent :

- Réel besoin exprimé par la population.
- Mobilisation des populations pour la réalisation d'une partie des activités du projet.
- Qualité / professionnalisme du partenaire local porteur du projet.
- Qualité des entreprises de travaux (3 ans après la réception, aucun remplacement de pièces n'a été nécessaire, aucune fuite béton n'est visible) et de contrôle.

Aquassistance et WOAT ont également travaillé en lien avec la préfecture du Zio et la direction régionale de l'hydraulique, alors maître d'ouvrage. La récente création des communes au Togo ouvre la voie à de nouveaux partenariats et de nouveaux modes de réflexion autour de l'organisation de la gestion du service car les communes ont récupéré la maîtrise d'ouvrage des secteurs de l'eau et de l'assainissement et devront très certainement être accompagnées pour l'exercice de ces nouvelles compétences. La bonne mise en œuvre de ce projet incite Aquassistance à continuer d'œuvrer au Togo afin de permettre à plus d'enfants, de femmes et d'hommes d'accéder à une eau potable de qualité en zone rurale. Un nouveau projet est en cours avec WOAT pour alimenter 6 autres villages autour de Gamé dans la préfecture du Zio, dans la région Maritime.

Lien vers vidéo inauguration Agamahé/ Gameblé :

[www.youtube.com/watch?v=Dph0nAzOeGQ&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?v=Dph0nAzOeGQ&feature=emb_logo)

## CONTACTS

Anne Kyriacos, Aquassistance  
[anne.kyriacos@aquassistance.org](mailto:anne.kyriacos@aquassistance.org)  
[www.aquassistance.org](http://www.aquassistance.org)  
 Patricia Djomseu, Woman of Africa  
[www.womenofafrica.biz](http://www.womenofafrica.biz)  
[info@womenofafrica.org](mailto:info@womenofafrica.org)

# Une association au service des personnes défavorisées

Dans la zone de Debré Tabor, les services publics sont défaillants faute de moyens financiers des collectivités locales, L'association Avec l'Éthiopie contribue à résorber les nombreux besoins exprimés.



© Avec l'Éthiopie

Puits aménagé et équipé de pompe à main à Durgé

L'association « Avec l'Éthiopie » créée en 2011 à Angers s'est donnée au départ plusieurs objectifs : faire connaître l'Éthiopie en France, favoriser les échanges entre l'Éthiopie et la France, aider des collectivités éthiopiennes à améliorer les conditions de vie des personnes défavorisées et des jeunes.

Après concertation en Ethiopie, il a été choisi en 2013 de travailler avec la ville de Debré Tabor (140 000 habitants) située au nord du pays et avec la collectivité couvrant les zones rurales – le Farta Wereda (250 000 habitants). L'association a ainsi rapidement signé des conventions de coopération avec ces deux collectivités.

Depuis 2013, un volontaire de solidarité internationale français est missionné sur place pour suivre les projets et représenter

l'association. Il est désormais appuyé par une jeune fille en service civique. Ils travaillent avec un technicien éthiopien et une traductrice. Au niveau financier des comptes bancaires communs, entre l'association et les collectivités garantissent la transparence de l'utilisation des fonds.

Plusieurs projets ont été réalisés durant la période 2013-2016. Fin 2016, l'activité a dû s'interrompre du fait de troubles sécuritaires dans le pays. Mais fin 2018, l'association a pu reprendre ses activités avec un VSI et un service civique sur place et réactualisé les conventions de coopération.

L'association, en accord avec les deux collectivités, travaille dans 4 domaines :

- L'alimentation en eau potable des villages ruraux sur la zone du Farta Wéréda.

- La mise en place de toilettes collectives écologiques Ecosan dans les quartiers défavorisés de la ville de Debré Tabor.
- La rénovation d'une école rurale de 800 élèves (350 primaires et 450 collégiens) située à 4 km de Debré Tabor (eau, électricité, amélioration des classes anciennes, jardin pédagogique, construction d'une nouvelle salle d'activité).
- L'aide à l'équipement sportif d'équipes de jeunes jouant au football (50 filles de 12 à 17 ans).

## Le réseau public de la ville de Debré Tabor

La ville de Debré Tabor a pour ses 140 000 habitants un réseau public alimenté par un champ captant situé à 5 km de la ville avec une nappe à 150 m de profondeur.

Actuellement les quantités d'eau arrivant dans la ville sont insuffisantes pour assurer une alimentation permanente. En fait, la nappe est insuffisante pour assurer l'alimentation d'une ville qui s'agrandit très rapidement. Certaines pompes immergées sont par ailleurs endommagées du fait de leur utilisation intensive et en l'absence de maintenance et réparation. Les services techniques de la ville sont en difficulté pour gérer un tel réseau qui manque de compteurs et pour proposer des solutions à long terme.

La situation est la même à l'université avec 12 000 élèves dont la plupart logent en cité universitaire. Cet ensemble dispose d'un réseau dédié avec ses ressources propres, mais il connaît aussi de grandes difficultés de fonctionnement à différentes périodes de l'année.

La ville et l'université souhaiteraient un soutien par des spécialistes français pour un premier diagnostic global de la ressource et du réseau. Il y aurait une option d'aller chercher de l'eau à 25 km ce qui est irréaliste au niveau financier.

L'association ne pourrait sans doute pas porter directement ce dossier complexe, mais souhaite mobiliser d'autres partenaires français, notamment pour organiser une mission d'expertise technique de diagnostic. Une action a été menée cette année pour raccorder des maisons abritant 2000 personnes relevant de l'habitat social sur le réseau public et éviter l'utilisation de ressources polluées.

## L'eau dans les villages ruraux du Farta Wereda

L'action de l'association se concentre sur la mise en place de points d'eau collectifs dans les villages ruraux autour de la ville.

Ce sont souvent des petits villages d'agriculteurs qui regroupent entre 80 et 120 habitants soit une vingtaine de familles. On est en montagne à 2700 m d'altitude. Il pleut 1500 mm du mois de juin à septembre. On trouve donc dans le sous-sol des filets ou nappes d'eau qui émergent à flanc de coteau. Les femmes ou les jeunes filles vont ou allaitent chercher de l'eau dans des sources ou rivières éloignées du village et dont la qualité n'est pas garantie. Ces transports se faisaient au détriment de leur santé, notamment au niveau des hanches. Les nombreux villages autour de la ville expriment leurs besoins à l'administration qui après étude avec notre association fixe une liste de villages prioritaires pour l'année en cours ou les années futures. La liste d'attente est longue.

Dès que la décision est prise pour un village et que les financements sont assurés, le service technique du Farta avec les villageois fixent le site d'implantation du puits à proximité des habitations. Ce sont en général les villageois qui creusent le puits de 1,50 m de diamètre et de 15 à 20 m de profondeur. Quand ils ont trouvé de l'eau en quantité suffisante, il y a intervention d'un artisan qui fabrique sur place les cylindres qui serviront de parois du puits. Il met également en place la pompe à main et la tête de puits. Le coût d'un puits de ce type est de 3000 euros.

Depuis 2020, le bureau de l'eau du Farta a proposé des puits plus profonds (60 à 80 m) pour les gros villages de 600 habitants. Il y a dans ce cas intervention d'une foreuse. La pompe immergée est manuelle ou électrique alimentée soit par le réseau soit par des panneaux solaires. Le coût avec pompe à main est de 12 000 euros à 14 500 euros. Pour un puits avec pompe électrique et réservoir, c'est plutôt 55 000 euros.

La gestion du puits est assurée par un comité de gestion de 5 personnes du village qui suivent en amont une formation de quelques jours. Ce comité gère la cagnotte issue de la contribution des familles. Le service de l'eau du Farta assure les réparations des pompes si nécessaires.

Durant la période 2013–2016 ce sont 10 points d'eau qui ont été réalisés pour 10 villages soit 1200 personnes.

En 2019–2020, il a été possible de réaliser 10 autres points d'eau pour 800 personnes dans les petits villages, un point d'eau pour un gros village de 600 personnes et un point d'eau avec réservoir et robinets pour les 800 élèves de l'école de Tsagur. En 2021, des travaux sont en cours dans 7 petits villages pour 600 personnes et un point d'eau dans un gros village de 1500 personnes.

Les financements pour ces programmes d'accès à l'eau proviennent de l'agence de l'eau Loire Bretagne, du conseil régional Pays de la Loire, de la métropole de Lyon et de quelques syndicats d'eau de la région Pays de la Loire.

De nouveaux financements des collectivités ou des syndicats d'eau français permettraient de répondre en 2022 aux besoins des nombreux villages sur la liste d'attente.

## Les actions dans le domaine des latrines

L'équipement en latrines des maisons dans la ville de Debré Tabor est un problème majeur d'environnement et de santé. Ceci



© Avec l'Éthiopie

Latrine Ecosan pour les habitants d'un Kébélé



© Avec l'Éthiopie

## Porteuses d'eau

est d'autant plus critique dans les groupes de maisons sociales appartenant à la mairie et où logent les personnes défavorisées, appelées les maisons des kébélés (30 à 60 personnes).

L'association en accord avec la mairie de Debré Tabor a opté pour la technique collective écologique Ecosan qui a l'avantage de séparer les solides des liquides et de permettre une valorisation agricole des déchets, dans une région où l'agriculture utilise très peu d'amendements minéral ou organique.

Sept maisons des kébélés représentant 350 habitants ont ainsi été équipées en latrines communautaires Ecosan. Après différents essais sur plusieurs cultures, l'option choisie a été l'épandage des urines et des fèces sur les terrains agricoles de grandes cultures du Farta Wereda. Cet épandage est suivi par des techniciens agricoles du Farta.

La mise en place de cet équipement est accompagnée d'une campagne de prévention sur l'hygiène et notamment sur le lavage des mains.

## Les perspectives

En plus des actions prioritaires dans le domaine de l'eau qui vont continuer, l'association va poursuivre les travaux de rénovation de l'école de Tsagur School, où deux classes sont en échanges scolaires par lettres en anglais, dessins, photos et vidéos avec des écoles de la région d'Angers. L'équipement en matériel d'équipes de football de jeunes filles (maillots, shorts, ballons et chaussures) va être poursuivi. L'association souhaiterait engager prochainement un diagnostic agricole sur 4 villages en vue de proposer aux agriculteurs des actions pour améliorer leur revenu actuellement très faible.

Une autre action en cours d'études avec les services de santé locaux concerne la protection périodique des femmes et des jeunes filles à Debré Tabor sujet tabou, mais où il peut y avoir des marges de progrès pour la santé et la vie des femmes notamment des étudiantes et des collégiennes.

Tous les travaux déjà réalisés depuis 8 ans ont permis d'améliorer les conditions de vie et la santé de plusieurs centaines d'habitants. Pour cette raison, enrichie des premiers résultats encourageants obtenus, Avec l'Éthiopie, poursuit ce programme crucial pour donner de l'eau potable et des toilettes à des personnes défavorisées en partenariat avec les services techniques locaux compétents. Le souhait partagé avec les collectivités éthiopiennes serait de travailler prochainement plus étroitement avec des collectivités françaises en soutien technique, mais aussi en concertation et dialogue entre élus.

## CONTACT

Bernard Piriou  
[aveclethiopie@laposte.net](mailto:aveclethiopie@laposte.net)  
[www.aveclethiopie.org](http://www.aveclethiopie.org)

## À lire



### Eau et Solutions fondées sur la Nature : boite à outils des élus et collectivités

PFE, 2021, 17 pages

Risques d'inondation, de sécheresses ou d'érosion ? Îlots de chaleur ? Pollutions ? Dégradation des milieux humides et aquatiques, de la biodiversité et de la qualité de l'eau ? Les Solutions fondées sur la Nature s'appuient sur les écosystèmes pour répondre à ces multiples défis.

[www.partenariatfrancais-eau.fr/wp-content/uploads/2021/03/PFE\\_SFNsimple.pdf](http://www.partenariatfrancais-eau.fr/wp-content/uploads/2021/03/PFE_SFNsimple.pdf)

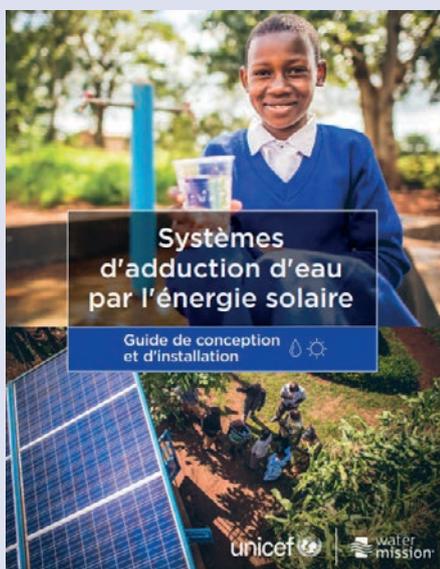


### Baromètre 2021 de l'eau, de l'hygiène & de l'assainissement : L'eau contre les épidémies

Solidarité International, 2021, 25 pages

L'ONG Solidarité International a fait paraître son baromètre 2021 de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Retrouvez de nombreux articles abordant la situation internationale de l'accès aux services EAH, les enjeux, les épidémies, le Forum mondial de l'Eau (Dakar 2022), l'urgence internationale et au Sahel et la campagne portée par la Coalition Eau et ses associations partenaires « L'eau est un droit ».

[www.solidarites.org/wp-content/uploads/2021/03/barometre-eau-2021-solidarites-international.pdf](http://www.solidarites.org/wp-content/uploads/2021/03/barometre-eau-2021-solidarites-international.pdf)

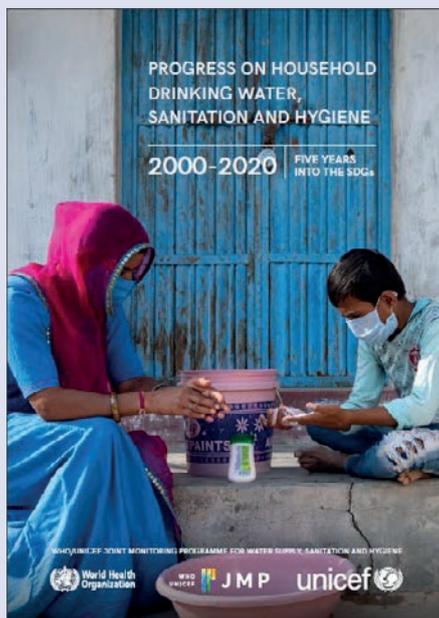


### Guide « Systèmes d'adduction d'eau par énergie solaire : guide conception et d'installation »,

Unicef, Water Mission, 2020, 128 pages

Ce document fournit des instructions détaillées sur tous les sujets techniques relatifs à la conception et à l'installation des systèmes d'adduction d'eau par énergie solaire pour l'approvisionnement en eau en milieu rural.

[www.pseau.org/outils/ouvrages/unicef\\_water\\_mission\\_systemes\\_d\\_adduction\\_d\\_eau\\_par\\_energie\\_solaire\\_guide\\_conception\\_et\\_d\\_installation\\_2020.pdf](http://www.pseau.org/outils/ouvrages/unicef_water_mission_systemes_d_adduction_d_eau_par_energie_solaire_guide_conception_et_d_installation_2020.pdf)



### Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000 – 2020

Rapport JMP, OMS/UNICEF, 2021, 83 pages

Le rapport présente des estimations sur l'accès des ménages à l'eau potable, à l'assainissement et aux services d'hygiène gérés en toute sécurité au cours des cinq dernières années, et évalue les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 6. Pour la première fois, le rapport présente des données nationales émergentes sur l'hygiène menstruelle. [www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?docu\\_document\\_id=9649](http://www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?docu_document_id=9649)

### Fiche de synthèse « La gestion de l'hygiène menstruelle dans les projets EAH »

pS-Eau, 2020, 4 pages

Cette fiche de synthèse rappelle l'importance et les enjeux liés à l'intégration de l'approche genre dans les projets EAH et donne les clefs et outils permettant la prise en compte de l'hygiène menstruelle dans les projets d'accès à l'eau et à l'assainissement. [www.pseau.org/outils/ouvrages/ps\\_eau\\_la\\_gestion\\_de\\_l\\_hygiene\\_menstruelle\\_dans\\_les\\_projets\\_eah\\_2020.pdf](http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_la_gestion_de_l_hygiene_menstruelle_dans_les_projets_eah_2020.pdf)

### Plaquette « Les 1% solidaires pour l'accès à aux services essentiels : des leviers pour l'action extérieure des collectivités territoriales »

pS-Eau, Cicle, Amorce, 2020, 7 pages

Ce dépliant à destination des collectivités territoriales françaises vise à les informer sur les dispositifs 1% solidaires pour les services essentiels (eau-assainissement, énergie, déchets). [www.pseau.org/outils/ouvrages/les\\_1\\_solidaires\\_pour\\_l\\_acces\\_aux\\_services\\_essentiels\\_des\\_leviers\\_pour\\_l\\_action\\_exterieure\\_des\\_collectivites\\_territoriales\\_2020.pdf](http://www.pseau.org/outils/ouvrages/les_1_solidaires_pour_l_acces_aux_services_essentiels_des_leviers_pour_l_action_exterieure_des_collectivites_territoriales_2020.pdf)

### La clef des Ondes

2021, 36 min

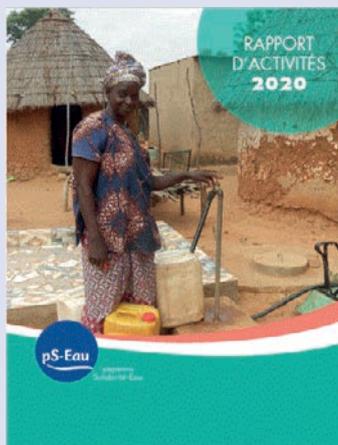
Maxime Ghesquière, élu municipal de Bordeaux en charge du cycle de l'eau, ardent défenseur de la cause de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, revient dans une interview sur les 1% solidaires et l'appel à projets de Bordeaux Métropole. [www.lacledesondes.fr/article/solidarite-internationale-institutionnelle-le-1-solidarite-eau](http://www.lacledesondes.fr/article/solidarite-internationale-institutionnelle-le-1-solidarite-eau)

### Quand l'eau vient à manquer

RFI, 2021, 48 min

Retrouver l'émission « Quand l'eau vient à manquer », réalisée par RFI à Kaya et Barsalogo au Burkina Faso. « Depuis 4 ans, le Burkina Faso a progressivement glissé vers la violence et l'instabilité. Un million de Burkinabè sont aujourd'hui déplacés, notamment dans la région Centre Nord qui est la plus touchée. Quand le changement climatique et l'insécurité se superposent, les tensions s'exacerbent autour de cette ressource vitale. » [www.rfi.fr/fr/podcasts/c-est-pas-du-vent/20210325-burkina-faso-quand-l'eau-vient-%C3%A0-manquer](http://www.rfi.fr/fr/podcasts/c-est-pas-du-vent/20210325-burkina-faso-quand-l'eau-vient-%C3%A0-manquer)

## Nouvelles parutions du pS-Eau

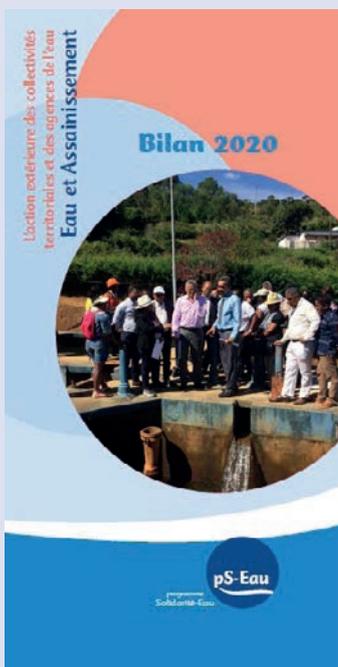


### Rapport d'activités 2020 du pS-Eau

pS-Eau, 2021, 48 pages

Malgré un contexte sanitaires et sécuritaires très contraignants en 2020, l'équipe du pS-Eau a adapté ses méthodes d'animation pour répondre aux demandes nombreuses et diversifiées de ses membres et partenaires. Il offre un panorama complet des publications nombreuses et des activités d'animations, d'appui conseil déployés en France comme dans les pays d'interventions prioritaires.

[www.pseau.org/outils/ouvrages/ps\\_eau\\_rapport\\_d\\_activites\\_2020.pdf](http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_rapport_d_activites_2020.pdf)



### Bilan 2020 de l'action extérieure des collectivités et des agences de l'eau pour l'eau et l'assainissement

pS-Eau, 2021, 6 pages

Après une année 2019 déjà très satisfaisante avec des engagements qui ont atteints 31,9 millions, la mobilisation des collectivités territoriales et des agences de l'eau reste soutenue pour s'établir à 31 millions d'euros en 2020.

[www.pseau.org/outils/ouvrages/ps\\_eau\\_bilan\\_2020\\_de\\_l\\_action\\_exterieure\\_des\\_collectivites\\_territoriales\\_et\\_des\\_agences\\_de\\_bassin\\_eau\\_et\\_assainissement\\_2021.pdf](http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_bilan_2020_de_l_action_exterieure_des_collectivites_territoriales_et_des_agences_de_bassin_eau_et_assainissement_2021.pdf)



Programme Solidarité Eau

22 rue des Rasselins

75020 Paris

[pseau@pseau.org](mailto:pseau@pseau.org)

[www.pseau.org](http://www.pseau.org)

Responsable de la publication :

Pierre-Marie Grondin

Rédacteur en chef :

Guillaume Aubourg

Tel +33 (0)6 74 55 06 78

[aubourg@pseau.org](mailto:aubourg@pseau.org)

Ont participé à ce numéro :

Mélodie Boisset

Perrine Bouteloup

Bruno Cambier

Anne Kyracos

Claudia Meschede

Martine Moser

Bernard Piriou

Marie Zerbo

Réalisation : Cercle Studio

Photo de couverture

© Aquassistance

Les publications du pS-Eau sont téléchargeables sur :

[www.pseau.org/outils/biblio](http://www.pseau.org/outils/biblio)

 [www.facebook.com/pseau](http://www.facebook.com/pseau)

 [www.twitter.com/pseau](http://www.twitter.com/pseau)